

APPEL À PROJETS ARTISTIQUES : 1% CULTUREL ET PATRIMONIAL

Construction du Centre de recherche sur les maladies vectorielles et zoonotiques, *Beri mi ituure*

Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) et Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie (IPNC)

Campus universitaire de Nouville, Nouméa

1. Présentation du projet et des partenaires

L'UNC et l'IPNC développent une recherche ancrée dans les enjeux environnementaux, sanitaires et sociétaux du territoire. À travers le CRESICA dont ils sont membres, ils participent à la structuration d'un écosystème enseignement supérieur, recherche et innovation au service de la résilience de la Nouvelle-Calédonie et de la région.

Dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment dédié à la recherche sur les maladies vectorielles et zoonotiques sur le campus de Nouville, l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) et l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie (IPNC) lancent un appel à projets au titre du dispositif du « 1 % culturel et patrimonial ».

Nouveau bâtiment accueillant un équipement scientifique structurant, (*Beri mi ituure*), le centre de recherche sur les maladies vectorielles et zoonotiques, s'inscrit dans un territoire où les enjeux liés à ces pathologies y rappellent la porosité des frontières entre santé, biodiversité et sociétés.

Ce bâtiment, au cœur du campus universitaire, est une plateforme régionale unique dans le Pacifique Sud, dédiée à l'étude des insectes vecteurs (moustiques) et de pathogènes (dengue, leptospirose, etc.).

Ce centre vise à renforcer la sécurité sanitaire et à favoriser la coopération scientifique régionale.

Sa façade, inspirée du biomimétisme, reprend la structure des ailes d'insectes pour symboliser la rencontre entre nature, science et innovation.

2. Objet de la commande et intentions artistiques

Le projet consiste en la création d'une œuvre originale intégrée au bâtiment et à ses abords. L'objectif n'est pas d'illustrer la science de manière littérale, mais d'en proposer une lecture sensible, critique ou poétique capable de renouveler les regards sur le vivant et les dynamiques insulaires.

Axes thématiques proposés (non limitatifs) :

- “Une santé” (One Health) et Santé globale: liens entre santé humaine, animale et environnementale.
- Biodiversité et structures du vivant : inspiration des formes naturelles et des écosystèmes du Pacifique.

- Dialogue des savoirs : transmission des connaissances entre chercheurs et grand public, et intégration des savoirs traditionnels océaniens.

- Identité et résilience : résonance avec les cultures de Nouvelle-Calédonie.

3. Nature des œuvres et zones d'intervention

La commande est ouverte à toutes les formes d'expression : sculptures, fresques murales, photographies, installations numériques ou interactives, aménagement paysager artistique ou mobilier original, signalétique conceptuelle incluant les langues kanak par exemple, ...

Zones d'implantation envisagées :

- Espaces extérieurs et entrée du bâtiment.
- Hall d'accueil et circulations intérieures (circuit VIP).

Contraintes techniques : adaptation au climat, entretien maîtrisé.

Les contraintes détaillées seront précisées lors de la visite du site qui est programmée **lundi 8 juin 2026 à 9h00.**

4. Cadre financier

Le budget total alloué à l'opération est de 5 000 000 F CFP TTC.

Ce montant est forfaitaire et comprend les honoraires de l'artiste, la conception, la réalisation, le transport, l'installation de l'œuvre et la cession des droits patrimoniaux qui y sont attachés.

5. Conditions de participation et dossier de candidature

Sont autorisés à concourir les artistes ou designers résidant en Nouvelle-Calédonie ainsi que les personnes morales (associations ou entreprises), agissant seul ou en groupement, dont le siège social est situé en Nouvelle-Calédonie.

6. Pièces à fournir

- Dossier administratif : justificatif d'identité, RIB, attestation d'assurance professionnelle.
- Dossier artistique : CV, portfolio de réalisations similaires et une note d'intention synthétique décrivant le concept, les matériaux pressentis et la pertinence par rapport au thème.
- Dossier technique : croquis ou visuels du projet, estimation budgétaire détaillée de la création et de la maintenance de l'œuvre et calendrier prévisionnel de réalisation.

7. Critères de sélection

Les projets seront évalués par un comité de sélection selon les critères suivants :

- Qualité plastique et pertinence artistique du projet.

- Intégration architecturale, environnementale et respect du site scientifique.
- Prise en compte des valeurs culturelles locales et océaniques.
- Faisabilité technique, durabilité des matériaux et facilité d'entretien.

8. Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel : 28 mai 2026.
- Date limite de dépôt des dossiers : **1^{er} juillet 2026, 17 heures**
- Sélection du lauréat : 15 juillet 2026.
- Réalisation et installation : avant le 31 octobre 2026.

9. Contact et envoi des dossiers

Les candidatures doivent être adressées par voie électronique à la Direction du Patrimoine Immobilier

de l'UNC :  depil@unc.nc